

---

*Conseil des Habitant.e.s de la Ville de Thônex*

---



---

*Juin 2024 – Juin 2025*

---

*Veillez noter que, dans un souci de clarté et de fluidité, le présent document n'utilise pas de langage épïcène. Ce choix rédactionnel vise à faciliter la lecture sans altérer l'inclusivité du propos : toutes les personnes, quel que soit leur genre, sont bien entendu incluses.*

## Introduction

Faire de la proximité une priorité n'est pas un simple slogan. C'est une manière de penser l'action publique en lien direct avec celles et ceux qui la vivent au quotidien. En misant sur la confiance, l'écoute et le dialogue, nous pouvons bâtir ensemble un cadre de vie plus juste, plus agréable et plus humain. Un cadre où les habitantes et habitants ne sont pas de simples bénéficiaires, mais des acteurs engagés dans sa construction.

Le Conseil des habitants proposé par la Ville de Thônex entre juin 2024 et juin 2025 s'inscrit pleinement dans cette démarche. Il a offert un espace d'expression direct, respectueux et engagé, où chacun a pu faire entendre sa voix. Dans le cadre des tables délibératives, les participantes et participants ont eu l'opportunité de proposer des mesures concrètes, de débattre avec sérieux et ouverture, et de contribuer activement à l'amélioration de la sécurité publique et de la vie de quartier à Thônex.

Ce projet a rencontré un succès remarquable, tant par la mobilisation citoyenne qu'il a suscité, que par la qualité du dialogue instauré. La richesse des échanges a révélé une population profondément concernée, exigeante mais aussi porteuse de solutions. Je tiens à saluer ici l'implication sincère et constructive des habitantes et habitants, ainsi que le professionnalisme des services de l'administration, qui ont su entendre, répondre avec rigueur et transformer les propositions en perspectives d'action. Ce rapport illustre la force de notre démocratie locale ; une démocratie qui ne se limite pas au vote, mais qui se nourrit du débat, de l'écoute et de l'intelligence collective.

Au nom de l'Exécutif communal, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette démarche. Ce travail nous donne des repères concrets, nous inspire et nous encourage à faire de la participation citoyenne une composante majeure de notre action publique, au plus près des habitantes et des habitants.

Bruno da Silva  
Maire de Thônex

## Rétrospective

En 2024-2025, la Ville de Thônex, le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté ainsi que l'Institut d'études de la Citoyenneté de l'Université de Genève ont mis en œuvre le Conseil des habitants. Ce projet, qui a déjà été éprouvé dans d'autres villes du canton, a pour mission de favoriser la participation citoyenne. En effet, il invite l'ensemble de la population à se prononcer sur des thématiques ayant un lien direct avec la vie des habitants de Thônex, quel que soit l'âge, la nationalité, le genre ou le parcours professionnel des participants. Ce projet est donc, d'une part, un projet de participation politique et, d'autre part, un véritable projet de cohésion sociale.

Pour ce faire, le 12 juin 2024, les Thônésiens étaient invités à venir voter pour deux thèmes qui allaient occuper la suite du Conseil des habitants, à savoir :

1. Sécurité publique
2. Vie de quartier

Le thème de la jeunesse est quant à lui arrivé en troisième position et a servi de fil rouge tout au long des deux tables délibératives.

Lors de cette même soirée, qui a réuni près de 150 personnes, plus d'une centaine se sont inscrites pour participer à l'une des deux tables délibératives. Un tirage au sort a dû être effectué afin de respecter la diversité thônésienne et ainsi constituer des groupes de travail représentatifs de la population communale. Les personnes n'ayant pas été retenues pour la suite du projet ont, quant à elles, bénéficié d'une séance complémentaire afin de faire connaître leurs priorités et leurs avis. De plus, deux séances complémentaires destinées aux jeunes ont également été organisées dans le même objectif.

Dès octobre, les tables délibératives ont débuté. Il s'agit, en somme, de quatre samedis de travail durant lesquels environ 25 personnes ont délibéré sur l'un des deux thèmes choisis. Ces moments avaient pour but de trouver un consensus autour de recommandations à adresser aux autorités communales. Les quatre samedis se sont déroulés comme suit :

### **Samedi 5 octobre**

- a. Présentation du projet et de ses objectifs
- b. Formation pratique à la délibération en assemblée citoyenne
- c. Etat des lieux de la problématique par les responsables de la commune
- d. Sélection de 4 enjeux constituant les thèmes de travail :
  - i. La violence entre jeunes dès le plus jeune âge
  - ii. Sentiment d'insécurité lié à l'image de Thônex. Types de communication et de dialogue
  - iii. Vivre ensemble, sécurité et incivilité. Prévention et dialogue social
  - iv. Aménagements et infrastructures favorisant la sécurité Début du travail sur les enjeux.

### **Samedi 9 novembre**

- e. Identification des préoccupations et intérêts en lien avec chacun des enjeux
- f. Définition de deux objectifs concrets par enjeux en lien avec les préoccupations et intérêts identifiés
- g. Elaboration en quatre petits groupes de deux propositions pour chaque enjeu (enjeux 1 et 2) = 8 propositions par enjeu
- h. Délibération en plénière pour sélectionner un maximum de deux propositions par enjeu

### **Samedi 23 novembre**

- a. Présence des experts communaux des services de la communication, de la police municipale et de la cohésion sociale. Ces derniers ont entendu les ébauches de proposition et ont répondu aux questions des participants.
- b. Présence d'experts des thématiques de « Vie de quartier », à savoir Monica Battaglini, professeure à la Haute école de travail social et de la thématique « Sécurité publique », à savoir Sandro Cattacin, professeur ordinaire de sociologie à l'Université de Genève.
- c. Travail plus précis sur la consolidation des enjeux et les objectifs dans les deux tables délibératives

### **Samedi 18 janvier 2025**

- d. Affinage des propositions et recommandations des 2 tables délibératives
- e. Présentation des 8 enjeux et 16 recommandations au Conseil administratif l'après
- f. Première réaction du Conseil administratif
- g. Apéritif de clôture

L'administration de la Ville de Thônex a été présente à toutes les tables délibératives. Elle a pu répondre directement à de nombreuses questions, créer du lien et organiser toute la partie opérationnelle de ces moments de travail. L'équipe de l'Université de Genève, quant à elle, avait pour mission de structurer et d'animer les débats lors des quatre samedis de travail en collaboration avec l'équipe de facilitateurs.

Par ailleurs, la cinquantaine de participants a été défrayée à hauteur de son engagement, et un repas de midi leur a été offert. Une garde d'enfants était également prévue les jours de délibération. Il est également intéressant de souligner que ces tables délibératives ont été de véritables moments d'échange et de création de liens entre des personnes de tous âges, toutes nationalités et parcours de vie. Les débats se sont toujours tenus dans le respect et la bonne humeur.

Les différents comptes rendus, étapes et documents sont disponibles sur les sites [thonex.ch](http://thonex.ch) ou [conseildeshabitants.ch](http://conseildeshabitants.ch).

## Méthodologie

Une fois les recommandations adressées aux autorités communales, il est revenu à l'administration, le devoir de travailler dessus afin de présenter, le 18 juin 2025, lors de l'assemblée conclusive, les réponses de la Ville de Thônex. Pour ce faire, le service de la cohésion sociale s'est entretenu avec les services compétents afin de formuler des réponses les plus complètes possible, et ainsi respecter le travail conséquent effectué par les Thônésiens. Ces séances de travail ont permis de mettre en lumière différents éléments.

Premièrement, la thématique de la communication entre l'administration et les comuniers revient de manière systématique pour l'ensemble des enjeux ou recommandations. En effet, l'administration et ses différents services ont clairement pris en compte l'importance de la communication et de la mise en visibilité de l'existant. Qu'il s'agisse de projets, d'événements ou de réflexions, le conseil des habitants a mis en lumière l'importance, pour une administration, de s'adresser à ses comuniers afin de valoriser l'existant et les efforts déjà mis en place. Ce premier constat sera, d'une part, repris en tant que réponse directe à certaines recommandations, mais aussi comme fil rouge du présent document. Il vous sera donc présenté, dans chacune de nos réponses, une sélection non exhaustive de ce qui existe déjà. Cette approche ne relève en rien d'une volonté d'éluder les enjeux ; elle vise plutôt à privilégier l'efficience et à tenir compte des moyens réels, en valorisant l'existant.

*Deuxièmement, lors de l'ébauche des réponses aux recommandations, les services de l'administration ont observé qu'une partie de celles-ci vont dans le sens des objectifs et des visions, à court ou à long terme, de l'administration thônésienne. Cet alignement est véritablement positif car il permet de soutenir une partie de l'action publique menée par la Ville. Ce rapport a pour but de répondre aux propositions exprimées en mettant en valeur ce qui est déjà en place ou prévu, et en s'engageant sur de nouvelles actions pour améliorer ensemble l'action publique.*

## Propositions de la table sécurité publique

### Enjeu 1 : La violence entre jeunes dès le plus jeune âge

- ❖ **Objectif 1** : Réduire le harcèlement et la violence entre jeunes
- ❖ **Objectif 2** : Sensibiliser les jeunes, les parents et les encadrants

**Proposition 1** : Formation de volontaires (élèves, parents, animateurs ou encadrants du parascolaire, clubs sportifs...) afin de repérer des mécanismes de harcèlement et de violence entre enfants et jeunes et savoir à qui référer les situations.

**Proposition 2** : Organiser des campagnes de sensibilisation adressées aux enfants et jeunes, leurs parents et tous les intervenants qui gravitent autour d'eux (notamment les enseignants, le parascolaire, les coachs sportifs) sur l'impact dommageable de la violence et du harcèlement à travers plusieurs outils, tels que des pièces de théâtre, la réalité virtuelle, des témoignages ou des ateliers de self-défense. Impliquer notamment des professionnels tels que des psychologues, médecins, police municipale et enseignants dans ces campagnes.

### Réponse de l'administration

La prévention du harcèlement et des violences entre jeunes représente un enjeu majeur pour la Ville de Thônex. Consciente de la nécessité d'agir de manière précoce, coordonnée et pérenne, Thônex souhaite renforcer les compétences de l'ensemble des adultes en contact avec la jeunesse, qu'ils soient parents, animateurs, encadrants parascolaires, moniteurs ou membres de clubs sportifs. L'objectif est de sensibiliser, de permettre à chacun de repérer les signaux de détresse, d'intervenir de manière appropriée, et surtout, de savoir vers qui orienter les jeunes concernés.

### L'existant sur la commune

Le Département de l'instruction publique a mis en place différents dispositifs et a dédié une page internet pour orienter et informer les élèves, les parents et les enseignants : [Comment agir en cas de harcèlement scolaire ? | ge.ch](http://www.thonex.ch/ge/Comment-agir-en-cas-de-harcèlement-scolaire-?lang=fr)

Depuis 2017, chaque établissement scolaire thonésien s'est doté d'un protocole de prise en charge des situations de harcèlement. Ce dispositif est piloté par les directions d'établissement.

Ce travail de terrain s'inscrit dans une dynamique déjà implantée à Thônex. En effet, les écoles primaires du territoire mettent déjà en place certaines mesures de sensibilisation autour de la thématique du harcèlement : pièces de théâtre sur la thématique et intervention de l'association Action Innocence ont pour but d'aborder la thématique de la manière la plus adaptée selon l'âge des élèves. Plus largement, chaque année, toutes les classes de 8P bénéficient d'une présentation de tous les acteurs (la police municipale, la police cantonale, les correspondants de nuit, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et les animateurs de l'équipe ACT (lieu d'accueil pour les 12-15 ans). Ces rencontres permettent non seulement de préparer les élèves à leur passage au Cycle d'Orientación, mais aussi d'aborder, de manière posée et bienveillante, des questions sur la violence, les stéréotypes ou encore les peurs liées à cette transition.

Au Cycle du Foron, cette démarche se prolonge à travers un atelier de prévention de la violence avec les mêmes acteurs et un animateur de la Maison des Quartiers de Thônex. En 10e année, les élèves sont invités à réfléchir et échanger autour du harcèlement, des réseaux sociaux, de la violence et des responsabilités pénales, dans un cadre participatif et pédagogique. Le Cycle organise également de nombreux événements en lien avec la thématique. Le site internet du DIP met en exergue les différents plans d'action et de prévention des situations de harcèlement à l'école.

Parallèlement, les TSHM accompagnent les jeunes tout au long de leur parcours, en intervenant directement dans les espaces publics pour prévenir les situations à risque. Ils assurent une présence rassurante et un lien continu entre les jeunes, leurs familles et les institutions.

La Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex (FJT) travaille également en ce sens en proposant de nombreuses activités de soutien à la parentalité. Ainsi, il est possible de participer, par exemple, à des cafés parents qui sont des moments d'échange entre parents et professionnels.

## Les développements proposés

### *Sensibilisation et formation des acteurs clés hors champs scolaire*

Un des enjeux majeurs reste la sensibilisation, formation des équipes d'animations, des associations sportives et culturelles et de la police municipale pour intervenir de manière encore plus ciblée et efficace dans ces actions de prévention. Dans ce contexte, des sessions de sensibilisation seront organisées en 2026 réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement des jeunes. Le partenaire envisagé est Action innocence, qui offre un cadre pédagogique adapté à la prévention de la violence et à l'accompagnement des jeunes, qui dispose d'une expertise et de plusieurs expériences sur le Canton.

Cette formation permettra également de renforcer la cohésion entre tous les acteurs engagés, en considérant les valeurs de respect, de tolérance et de citoyenneté.

### *Soirée sur le harcèlement en collaboration avec les écoles et Action Innocence*

Si les actions de prévention menées jusqu'ici par la Ville de Thônex en matière de lutte contre le harcèlement et la violence entre jeunes sont nombreuses et de qualité, il apparaît néanmoins que certains maillons essentiels de la chaîne restent à mobiliser pleinement. En particulier, l'implication des parents et le renforcement des compétences parentales.

Face à ce constat, il est nécessaire d'aller plus loin et de créer de nouveaux espaces de sensibilisation, de dialogue et de co-construction avec les familles. C'est dans cette optique que la Ville souhaite proposer l'organisation d'une soirée dédiée à la prévention du harcèlement et de la violence entre jeunes. Cette soirée visera non seulement à informer les parents, mais aussi à leur donner des outils concrets pour mieux comprendre les dynamiques en jeu, savoir comment réagir et vers qui se tourner en cas de besoin. En complément, des supports de communication existants d'Action Innocence dans les écoles, clubs sportifs et sur les réseaux sociaux pourront être diffusés.

Afin de garantir l'impact et la pertinence de cet événement, il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires déjà engagés : écoles, parascolaire, police municipale, TSHM, Maison des Quartiers, associations de quartier, clubs sportifs et services sociaux. L'objectif est de construire, ensemble, une formule adaptée – qu'elle prenne la forme d'un théâtre-forum, d'un témoignage, d'un atelier interactif ou d'une conférence-débat – qui permette d'attirer les familles et de favoriser une véritable mobilisation collective.

Cette proposition s'inscrit dans une volonté plus large : celle de renforcer le lien entre les différents acteurs éducatifs, de briser les tabous qui entourent encore parfois ces thématiques, et de faire de chaque adulte – professionnel ou parent – un acteur de prévention et de soutien pour les jeunes.

Cette soirée pourra se tenir en 2026 -2027.

## Enjeu 2 : Sentiment d'insécurité lié à l'image de Thônex : communication et dialogue

- ❖ **Objectif 1** : Améliorer l'image de Thônex en utilisant les différents médias et réseaux sociaux de façon proactive et dynamique
- ❖ **Objectif 2** : Optimiser les canaux de communication entre les habitants et les usagers

**Proposition 1** : Pour baisser le sentiment d'insécurité et développer un sentiment d'appartenance, véhiculer une image positive de Thônex et notamment valoriser l'image de la jeunesse thônésienne. Pour ce faire, utiliser les divers médias (le Chênois), réseaux sociaux (Instagram; Facebook ; TikTok; Snapchat), site web de la ville avec un blog plus humain (création de contenu mettant en valeur les thônésien.ne.s, organisé par le service communication, en incitant notamment les jeunes à co-créeer du contenu valorisant). Mise en avant notamment des contenus suivants : activités, sorties, évènements, activités sportives et culturelles, productions artistiques, portraits de thônésien.ne.s (sportifs ; artistes ; commerçant.e.s ; seniors), parcours de vie, mini-reportages. Exemple : Création d'un groupe reporters bénévoles (report'side) avec du matériel adéquat mis à leur disposition et sous leur responsabilité en vue de créer du contenu sur Thônex et la vie locale. Ce qui permet aux bénévoles d'obtenir de la valorisation d'acquis au niveau communal et de les responsabiliser ; rechercher des partenariats financiers avec des entreprises locales pour soutenir des projets

### Réponse de l'administration

Dans un contexte où la jeunesse joue un rôle fondamental dans le dynamisme local, la Ville de Thônex souhaite affirmer son engagement en faveur de l'inclusion et de la valorisation des jeunes. Pour faire rayonner l'image de la commune et renforcer le lien entre les générations, plusieurs actions concrètes sont mises en œuvre pour mettre à l'honneur les jeunes thônésiens à travers divers canaux de communication.

#### L'existant sur la commune

##### *Une vitrine dans la presse locale*

Depuis juin 2024, la collaboration entre *Le Chênois* et les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) se concrétise par une série d'articles valorisant les initiatives de la jeunesse thônésienne. Cette démarche éditoriale permet de faire connaître les projets, les talents et les engagements des jeunes dans *L'Extra* (numéros 570, 571 et 572). Cette visibilité régulière contribue à construire une image positive et dynamique de la jeunesse locale.

### *L'Association Grave'side et son engagement communal*

Depuis 2024, plus d'une vingtaine de jeunes de la Ville de Thônex se sont rassemblés dans le but de former une association : Grave'side. Cette dernière s'engage depuis plusieurs mois lors de différents événements communaux (ThôNoël, la fête du printemps, le Cross des familles à Belle-Terre) en proposant différents stands (prévention, nourriture, présentation de leur association). Ces différentes actions sont d'une part des occasions de visibiliser de manière positive leur génération et leur engagement et d'autre part, de récolter des fonds en vue de leur objectif final : un voyage solidaire à Madagascar en septembre 2025 ! Ce voyage sera l'occasion de participer à un chantier qui permettra d'amener l'eau potable dans un village.

Afin d'offrir toutes les chances de réussite à ces jeunes engagés, plusieurs actions sont mises en place comme un accompagnement de l'association qui comprend différentes dimensions. Tout d'abord, un travailleur social hors mur (TSHM) et une animatrice de la Maison des Quartiers de Thônex soutiennent l'association dans ses différentes étapes telles que la création de l'association, la recherche de fonds et une présence lors des événements. Deuxièmement, Grave'side a bénéficié d'une visibilité importante en étant incluse de manière presque systématique aux événements culturels qui ont lieu toute l'année à Thônex ou encore par le biais de subventions. Cette initiative, qui nous l'espérons, aura vocation à se multiplier dans la commune, permet de réaliser que Thônex a aussi une jeunesse engagée, prête à participer à la vie communale et à se rendre utile au-delà de nos frontières.

### *Les développements proposés*

#### *Une présence renforcée sur les réseaux sociaux*

Afin de toucher un public plus large et de s'inscrire dans les pratiques numériques actuelles, des capsules vidéo seront réalisées. L'idée est d'utiliser les compétences de la jeunesse en matière d'audiovisuel pour couvrir des événements communaux. Par le biais d'un appel à candidature, le service de la communication sélectionnera les candidats sur la base de critères métiers. Ceux-ci seront mandatés, par le biais d'un contrat, pour couvrir 3 événements dans la phase pilote. Ces capsules seront ensuite diffusées sur les réseaux sociaux et lors d'événements spécifiques. (Expérience du Grand -Saconnex). 2026

#### *Favoriser et valoriser la participation citoyenne de la jeunesse*

Afin de renforcer la participation active des jeunes à la vie de la commune, la création d'un Conseil de la jeunesse est en cours de réflexion. En effet, en 2025, la Ville de Thônex a lancé sa Politique de la Jeunesse qui comporte de nombreux objectifs et pistes de réalisation, dont la volonté de créer ce conseil de la jeunesse. Cet organe consultatif permettra aux jeunes d'exprimer leurs besoins, leurs idées et leurs priorités. Il constituera également un espace d'émergence de propositions concrètes en matière de communication par et pour les jeunes. La mise en œuvre est estimée en 2028.

**Proposition 2 :** Pour créer du lien et rétablir un climat de confiance entre les jeunes et les riverains, rassembler la population thônésienne sur les différentes places (notamment les places Graveson ; Bois des Arts ; Ecole Adrien-Jeandin ; et Foron) autour d'activités et de moments de rencontres diurnes et nocturnes. En collaboration avec la FASE, la maison de quartier, les clubs sportifs et les associations locales, les activités suivantes pourraient être envisagées : tournoi sportif intergénérationnel, concerts, repas entre jeunes et riverains (1x fois par mois), jeux et jeux de société, et jeux vidéos, apprentissage mutuel (ex : réseaux sociaux VS jouer aux dames). Faire un sondage (par ex : sur Instagram) pour choisir le type d'activités.

En annexe de certains de ces événements, mettre en place des stands de prévention sur la sécurité et l'incivilité.

## Réponse de l'administration

La proposition visant à rassembler les Thônésiens sur les différentes places publiques autour d'activités variées, à la fois diurnes et nocturnes, représente une initiative très pertinente et en parfaite cohérence avec les priorités de la Ville de Thônex.

En effet, la Ville et ses partenaires mettent un point d'honneur à développer les activités et l'action communautaire au plus proche des habitants. Renforcer les liens entre les jeunes et les riverains, favoriser la mixité sociale et encourager les rencontres intergénérationnelles sont des axes d'action essentiels pour renforcer le tissu social local.

Les idées d'activités proposées — tournoi sportif intergénérationnel, concerts, repas partagés, jeux de société, jeux vidéo, échanges de savoirs — sont autant de leviers concrets pour favoriser l'écoute, la compréhension mutuelle et la cohabitation harmonieuse. Leur mise en œuvre en partenariat avec la FASE, la Maison des Quartiers de Thônex, les clubs sportifs et les associations locales garantit une dynamique inclusive et cohérente.

## L'existant sur la commune

La Ville de Thônex propose différentes manifestations durant toute l'année, avec une offre renforcée en période estivale, dans le cadre de Mon été à Thônex. Ce programme a pour vocation de proposer des activités dans l'espace public permettant ainsi aux générations de se rencontrer. La première semaine de juillet se tient, sur la Place de Graveson, une semaine d'animations portée par les TSHM et la Maison des Quartiers. Lors de cette semaine les jeunes ont une place centrale.

Dans le cadre de Mon été à Thônex, la Ville de Thônex propose 34 événements répartis sur 10 lieux durant quatre mois. Ces événements seront l'occasion de pour toutes et tous de se rencontrer autour d'un moment convivial, festif, sportif ou culturel.

En parallèle, la Ville de Thônex développe le champ de l'action sociale communautaire. Le recrutement est en cours. Dans le cadre de ces missions, cette nouvelle fonction aura la charge de développer des projets visant la rencontre entre les habitants quel que soit leur âge. Cette proposition fait également partie intégrante de la politique de la jeunesse, dans son objectif de favoriser l'interconnaissance entre les habitants. La mise en œuvre débutera au deuxième semestre 2025.

### Les développements proposés

A l'automne 2025, un repas festif et convivial sera proposé aux habitants de Thônex. Ce moment sera précédé par des ateliers, lors desquels les habitants auront défini le menu. Le jour J, les habitants cuisineront tous ensemble et les habitants pourront venir partager le repas, la jeunesse aura une place de choix dans ce projet.

L'action sociale communautaire aura également pour vocation de faciliter les projets souhaités par les habitants et à les accompagner. Aussi, il est tout à fait envisageable que des repas soient organisés 2026.

### Enjeu 3 : Vivre ensemble, sécurité et incivilité. Prévention et dialogue social

❖ **Objectif 1** : Favoriser la rencontre et la communication

❖ **Objectif 2** : Accroissement du sentiment de bien-être

#### **Proposition 1 :**

Création d'un Conseil thônésien régulier (au moins une fois par année) en adaptant le modèle de Conseil des Habitants actuel aux besoins du contexte thônésien, et ce en **concertation** avec les participant.e.s du 1<sup>er</sup> Conseil des habitant.e.s. Son objectif sera de discuter de sujets d'intérêt général choisis par la population (via des sondages par exemple), comme la sécurité publique afin de proposer au moins 2 projets concrets à mettre en place. Le Conseil thônésien pourrait ainsi devenir un espace d'échanges et de communication entre les habitants et la Ville.

### Réponse de l'administration

La participation politique et citoyenne des communiers représente un enjeu important pour l'administration de la Ville de Thônex. En effet, à l'instar du Conseil des habitants, l'expertise de l'habitant ou de l'usager de son territoire est précieuse. Elle mérite tant d'être prise au sérieux que d'être intégrée à certaines démarches. De plus, et comme le stipule les objectifs de cette proposition, ces démarches participatives visent à rapprocher administration et administrés en créant tant des espaces de communication ou de rencontres.

#### L'existant sur la commune

La Ville de Thônex, a déjà, dans ses projets des démarches participatives qu'il convient de mettre en lumière :

**Café croissant** : projet porté par le Service de la culture et des manifestations qui propose deux fois par an d'offrir le café et les croissants dans les différents quartiers de Thônex pour présenter leurs activités. L'ensemble des services de l'administration est présent lors de ces samedis matin où il est possible, pour les habitants, de rencontrer et questionner directement l'administration thônésienne.

**Alors on s'lance** : Appel à projets pour les 15 et 25 ans qui ont une idée, un projet, une passion et qui souhaitent la mettre en avant sur le territoire communal. Un accompagnement administratif ainsi qu'un financement est proposé afin de réaliser ensemble des projets à portée de cohésion sociale.

**Accompagnement des associations** : le Service de la cohésion sociale se tient à disposition auprès des différentes associations (quartier, habitants, culturelles,

sportives...) pour travailler ensemble sur la programmation ou création d'évènements sur le territoire. Le but de cette démarche reste toujours identique : créer du lien, des espaces de rencontre et augmenter le pouvoir d'agir des structures locales existantes.

## Développement proposé

### *Création d'un espace de participation*

La Ville de Thônex et ses différents services proposent également de répondre à cette recommandation par la création d'un espace participatif de création de projets. En effet, il est proposé que tous les deux ans, la Ville de Thônex ouvre la possibilité aux habitants de participer activement à la réponse d'une priorité identifiée par l'administration. Qu'il s'agisse d'un projet concret, d'une recommandation, la Ville ouvre une fois tous les deux ans, un espace de dialogue et de co-construction permettant à une vingtaine d'habitants de travailler collectivement.

Ce nouveau projet poursuit plusieurs objectifs. Premièrement, il inscrit durablement la participation citoyenne au cœur de l'action municipale, en garantissant une continuité des démarches participatives, dans un format certes plus modeste, mais ancré dans la réalité locale. Il s'agit ici de favoriser une implication directe des habitants dans la vie publique, en valorisant leurs savoirs d'usage et leurs idées pour améliorer le quotidien communal.

Deuxièmement, ce dispositif renforce la proximité entre les citoyens et l'administration, en créant un espace de dialogue direct, transparent et constructif. En travaillant sur une priorité bien définie, les services de la Ville peuvent ainsi bénéficier d'une expertise citoyenne précieuse, tout en développant une meilleure compréhension mutuelle entre institutions et population.

Enfin, cette démarche vise à créer, à l'instar du Conseil des habitants 2024-2025, un espace inclusif de rencontre et de lien social. Elle contribue au renforcement du tissu communal, favorise le sentiment d'appartenance à la collectivité et soutient l'émergence d'un véritable pouvoir d'agir des citoyens. Par cette approche, la Ville de Thônex affirme sa volonté d'être une administration à l'écoute, proche de ses habitants.

Cet espace devra s'articuler avec le futur conseil de la jeunesse. L'horizon de réalisation est 2027.

**Proposition 2 :** Afin que les jeunes puissent avoir un lieu de rencontres accessible, il est important d'élargir les horaires d'ouverture des structures existantes le soir et le week-end et leur proposer des activités appropriées. Afin de sécuriser et d'éviter les incivilités lors de la fête d'Halloween (tir de mortier ; pétards ; incendies de poubelles et de véhicules), organiser une fête publique en y associant les jeunes et en mettant à disposition un périmètre sécurisé de pyrotechnie (artifices, pétards, etc.).

## Réponse de l'administration

La création d'une fête de quartier à l'occasion d'Halloween, dans un objectif de prévention des incivilités (incendies de poubelles, tirs de mortiers, etc.), constitue une initiative pertinente. Toutefois, si ce type d'événement peut contribuer au maintien du lien social, il ne permet pas d'endiguer totalement les comportements perturbateurs de certains individus.

C'est pourquoi un dispositif de sécurité conséquent est systématiquement déployé, mobilisant la police municipale, la police cantonale et les sapeurs-pompiers. Ces forces sont réparties sur l'ensemble du territoire afin de prévenir les débordements, y compris en périphérie. Les acteurs sociaux sont également impliqués dans la prévention et la sensibilisation en amont.

Il est essentiel de rappeler que les acteurs sécuritaires et sociaux, tout comme l'ensemble des partenaires, collaborent étroitement en amont de chaque événement. Cette coordination vise à anticiper les éventuels débordements et à mettre en place des mesures adaptées.

En 2024, la Maison des Quartiers de Thônex et le lieu d'accueil ACT (pour les 12–15 ans) ont ainsi organisé un événement festif le soir d'Halloween, favorisant un encadrement adapté et préventif à destination des jeunes.

Enfin, des activités encadrées sont également proposées dans les lieux d'animation gérés par la FASE. Dans ce contexte, la mise en place d'un événement supplémentaire ne semble pas opportune, car elle mobiliserait des ressources essentielles à la sécurité de l'ensemble du territoire.

### *Elargissement des horaires des structures existantes*

La Ville de Thônex compte trois entités distinctes rattachées à la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe) et à la Maison des Quartiers de Thônex. Une coordination entre les différentes équipes est effective et en particulier durant l'été. Ce point sera mis à l'étude avec la Coordination Région FASE, afin d'établir un diagnostic

et d'évaluer les besoins et les pistes pour y remédier. Cette proposition constitue l'un des objectifs de la politique de la jeunesse. (2025-2026)

## Enjeu 4 : Aménagements et infrastructures favorisant la sécurité

- ❖ **Objectif 1** : Avoir une circulation routière cohérente adaptée à tous les usagers
- ❖ **Objectif 2** : Améliorer la sûreté (matérielle et humaine) des zones sensibles selon les besoins spécifiques en fonction du public concerné

**Proposition 1** : Au vu de l'expansion urbaine et récente de la Ville de Thônex, il est essentiel que la sécurité des aménagements et des infrastructures routières soit améliorée et évolue en adéquation avec les besoins de l'ensemble des usager.e.s. C'est pourquoi nous préconisons l'analyse des flux de trafics sur toutes les voies (routes, voie verte, tram, etc.) ainsi qu'un état des lieux des problématiques sécuritaires liées à ces infrastructures. Les résultats de cette analyse devront être utilisés afin d'assurer la cohérence de la mobilité inclusive permettant une sécurité pour tou.te.s et l'amélioration de zones ayant été détectées comme étant sensibles en termes d'infrastructures.

Cela pourrait se concrétiser par des actions visant l'optimisation de la signalisation afin de garantir un maximum de sécurité (feux, carrefour, tram, signaux sonores et visuels) en particulier durant les horaires scolaires ; la maximisation du déploiement de la vidéosurveillance et la multiplication des contrôles aléatoires de la police municipale dans les espaces publics ; le déploiement d'un éclairage intelligent (ex. par l'introduction de détecteurs de mouvement) et respectueux de l'environnement dans les zones sensibles. Dans le cas où cela relève de la compétence du canton, la Ville adresse des recommandations à l'administration cantonale.

## Réponse de l'administration

En matière de mobilité, la Ville de Thônex intervient dans un cadre institutionnel où les compétences sont en grande partie cantonales. À ce titre, le rôle de la Ville s'inscrit davantage dans la transmission des besoins et doléances des habitants auprès des autorités compétentes, notamment l'OCT (Office cantonal des transports), qu'elle accompagne dans un soutien actif et constant. Cela concerne par exemple des sujets comme la signalisation routière (feux de circulation, temporisation), sur lesquels la Ville peut relayer les attentes locales, sans pour autant disposer d'un pouvoir décisionnel direct.

## L'existant sur la commune

Malgré ces limites structurelles, Thônex s'engage concrètement dans plusieurs projets, en utilisant tous les leviers à sa disposition. Un exemple emblématique est la liaison cyclable entre le pont de Sierne et la route de Sous-Moulin, un projet ambitieux

actuellement en phase de développement, avec un objectif de réalisation d'ici fin 2027. Bien que cette infrastructure soit située sur du domaine cantonal, la Ville soutient activement sa concrétisation en exerçant un suivi régulier et des relances auprès de l'OCT. Cette posture proactive illustre bien la marge de manœuvre dont disposent les communes dans un système de gouvernance partagé, lorsqu'il s'agit de répondre aux attentes locales.

La Ville est également engagée dans le domaine de l'éclairage public, avec des actions ciblées comme la mise en place de dispositifs d'éclairage intelligent au chemin Mapraz, notamment dans les zones sensibles. Ces mesures sont pensées en cohérence avec la politique de trame noire (extinction partielle de l'éclairage) pour favoriser les économies d'énergie et réduire la pollution lumineuse. Il est à noter que, malgré certaines craintes initiales liées à la sécurité ou à un risque de déprédation, aucune augmentation notable de problèmes n'a été constatée à ce jour.

### Développement proposé

En ce qui concerne la voie verte et la sécurité aux croisements, des mesures complémentaires sont actuellement à l'étude, notamment au carrefour de la route de Jussy, afin d'améliorer encore la sécurité des usagers.

De manière générale, la Ville de Thônex agit selon la nature juridique des espaces (communal ou cantonal), en adaptant ses interventions aux compétences qui lui sont reconnues. Sur l'ensemble du territoire, l'objectif reste inchangé : améliorer la sécurité, notamment par la réduction des vitesses (zones 20 et 30), et renforcer la continuité et la qualité du réseau cyclable, au service d'une mobilité plus douce et plus sûre.

**Proposition 2 :** Développer la solidarité de proximité par l'extension du concept *Voisins Vigilants Solidaires* à l'ensemble du territoire de la ville au travers d'un réseau comprenant des interlocuteurs/interlocutrices parmi les habitants.e.s des quartiers définis, assurant le lien avec la police municipale. Ceci permettra la transmission d'informations bidirectionnelle entre la police municipale et la population.

## Réponse de l'administration

Le programme "**Voisins vigilants et solidaires**" repose sur la vigilance des habitants vis-à-vis des comportements suspects. Toutefois, étendre ce programme à des zones plus densément peuplées, comme les immeubles et quartiers urbains, soulève plusieurs préoccupations, notamment le respect de la vie privée et le risque d'introduire des tensions sociales.

Dans les zones urbaines, les résidents vivent souvent plus anonymement, se croisant peu. Une surveillance accrue pourrait les faire se sentir constamment observés, créant ainsi une atmosphère de méfiance généralisée. Ce phénomène pourrait nuire à la tranquillité et à la convivialité des quartiers, opposant les habitants les uns aux autres plutôt que favorisant l'entraide et la solidarité. L'objectif n'est pas de créer des milices privées de citoyens patrouillant dans les rues pour gérer des aspects sécuritaires, mais plutôt de promouvoir une vigilance collective dans un esprit de solidarité. Il est essentiel de ne pas laisser ce programme dériver vers un contrôle excessif et intrusif, mais de renforcer les liens communautaires dans une démarche respectueuse de l'intimité de chacun.

Un autre risque majeur réside dans l'impact social du programme. Dans des zones plus denses, où les interactions entre voisins sont souvent limitées, l'initiative de vigilance pourrait, au lieu de favoriser la solidarité, introduire des tensions sociales. Les résidents pourraient se sentir contraints de surveiller les uns les autres, engendrant des conflits et un sentiment d'injustice en cas de délation non fondée. La vigilance collective doit avant tout se construire sur des valeurs de solidarité, de confiance et de bienveillance, sans générer de pression ou de suspicion entre voisins. Les relations au sein de la communauté doivent être renforcées, et non fragilisées par des incompréhensions ou des malentendus.

En outre, la police municipale, bien que mobilisée dans ce programme, dispose de ressources limitées. Étendre le programme à l'ensemble de la population nécessiterait une augmentation significative des effectifs et des moyens logistiques. Cela risquerait de détourner des ressources essentielles d'autres priorités de sécurité publique, en particulier dans les quartiers sensibles. Le but doit être de créer des partenariats solidaires et complémentaires, sans surcharger les équipes de la police municipale ou les autres acteurs impliqués dans la sécurité publique.

Il convient de noter que les quartiers denses bénéficient déjà d'un programme adapté, "Allées sécurisées", qui repose sur un réseau de référents locaux tels que les associations de quartier et les concierges d'immeuble. Ces acteurs jouent un rôle clé dans la communication des préoccupations de sécurité des habitants, facilitant les échanges avec la police municipale et permettant une intervention ciblée. Ce programme inclut déjà des dispositifs de prévention et d'intervention adaptés aux besoins spécifiques des zones urbaines, comme la gestion des lieux de passage et des espaces publics. Il semble donc plus pertinent de développer ce programme, qui favorise une approche collective de la sécurité, tout en renforçant la solidarité locale.

En résumé, bien que l'extension du programme "Voisins vigilants et solidaires" puisse sembler une solution intéressante pour renforcer la sécurité, les défis pratiques, les risques sociaux et les ressources limitées disponibles pour la police municipale montrent qu'il serait plus efficace de maintenir ce programme dans les zones villas. En parallèle, il serait souhaitable de développer et d'optimiser le programme "Allées sécurisées" pour les quartiers urbains, afin de renforcer la solidarité entre les habitants tout en répondant aux besoins spécifiques de ces zones. Ces deux initiatives, adaptées à leurs contextes respectifs, permettront de promouvoir la sécurité tout en préservant la solidarité et la convivialité au sein des communautés.

## Propositions de la table Vie de quartier

### Enjeu 1 : Améliorer les moyens de communication actuels

- ❖ **Objectif 1** : Encourager les échanges d'information entre les habitants
- ❖ **Objectif 2** : Améliorer la communication entre la population et les autorités pour obtenir une réponse

**Proposition 1** : Création d'une application smartphone "Chêne-Thônex" interactive qui permet d'améliorer l'échange entre les habitants et les autorités - et vice versa.

Elle aura les objectifs suivants, idéalement concernant les Trois Chênes :

- Information de la part de la Ville vers les habitants.e.s (rubriques sportives, culturelles, évènementielles, aménagement, etc.)
- "Guichet numérique" permettant aux habitant.e.s de solliciter les services de la Ville. Lors de la communication avec les autorités, ces dernières accusent réception et indiquent le temps de réponse.
- Pour stimuler la convivialité, permettre la communication entre habitants pour proposer des échanges de biens ou de services. L'application offre la possibilité de poster des clips de présentations des habitant.e.s et de leurs services.

### Réponse de l'administration

L'existant

*Inscription à la Newsletter de la Ville*

Depuis janvier 2025, les habitants ont la possibilité de s'abonner à la **Newsletter de Thônex**. Ce nouvel outil permet de recevoir directement par courriel les dernières actualités de la commune, les événements à venir et les informations pratiques essentielles à la vie quotidienne. Pour s'inscrire à la Newsletter, rien de plus simple : il suffit de remplir la demande sur la page d'accueil du site de la Ville de Thônex. Ces initiatives s'inscrivent dans la volonté de la Ville de renforcer le lien avec ses citoyens en rendant l'information plus claire, plus proche et plus réactive.

Développement proposé

*Refonte du site internet*

La Ville de Thônex travaille actuellement, depuis la fin de l'année dernière, sur un projet de refonte de son site internet. La réalisation d'un nouveau site doit être mise en relation

avec le souhait de créer une application mobile, puisqu'une partie des objectifs énoncés dans la proposition pourra peut-être être atteinte à travers le nouveau site. En effet, le nouveau site sera totalement « responsive » et offrira de nombreuses fonctionnalités supplémentaires et facilitées. A commencer par la mise à disposition d'un guichet virtuel qui permettra de digitaliser une partie des prestations proposées à la population, pour offrir une administration ouverte 24/7 à ceux qui le souhaitent.

Un focus sera aussi fait sur une mise en avant des événements communaux ou des actualités utiles au quotidien des habitants.

Un audit du site actuel a été réalisé et une concertation menée avec les services de l'administration est en cours pour répondre au mieux aux besoins et demandes. Dans ce contexte, les propositions émanant du Conseil des habitants ont été intégrées aux besoins formulés pour le nouveau site. La question de savoir si une application mobile pourra compléter ce nouvel outil a été intégrée dans le projet global de la refonte du site. Si une application doit voir le jour, celle-ci doit être complémentaire au site internet afin d'éviter les doublons dans les informations traitées et diffusées, ceci dans l'optique de faciliter sa gestion et son intégration et limiter les coûts. La mise en ligne du nouveau site est prévue à l'horizon 2026.

**Proposition 2 :** En complément de la communication digitale, et pour les personnes n'utilisant pas les outils numériques, nous proposons une mise à disposition en accès libre des panneaux d'affichages, organisés en thématiques (sport, culture, service), dans les zones très fréquentées. Ces panneaux serviront à diffuser les informations essentielles des événements, en laissant la possibilité d'utiliser un QR code.

## Réponse de l'administration

### L'existant sur la commune

La Ville de Thônex met à disposition du public trois panneaux d'affichage libre situés à Belle-Terre, au Parc Munier et devant la Mairie. Conformément à l'article 19 du *Règlement relatif à l'affichage et au concept directeur de la Commune*, ces espaces sont réservés aux associations et institutions à but non lucratif, avec des formats d'affiches ne dépassant pas le A3. Le règlement complet est consultable sur le site internet de la Ville.

### Développements proposés

Cependant, ces dispositifs restent encore peu connus du grand public. Pour y remédier, une campagne de communication ciblée peut être mise en place à travers différents canaux (Le Chênois, site de la Ville, réseaux sociaux, newsletter), afin de mieux faire connaître ces lieux d'expression citoyenne et d'en rappeler les modalités d'utilisation.

Dans une volonté de favoriser l'information de proximité et la participation active des habitants, la Ville envisage également la création de nouveaux panneaux d'affichage libre, cette fois organisés par thématiques (sport, culture, services, etc.). Ces panneaux pourraient être implantés dans des zones stratégiques à forte affluence comme Belle-Terre, la place de Graveson, Chêne-Vert ou à proximité de la Mairie.

Enfin, si le Conseil administratif le souhaite, un espace d'affichage dédié aux petites annonces de particuliers (biens ou services) pourrait également être aménagé, à l'image des traditionnels tableaux présents dans certaines enseignes de proximité. Ces nouveaux supports favoriseraient la circulation de l'information locale et contribueraient à renforcer le lien social au sein de la commune.

## Enjeu 2 : Favoriser les échanges et les liens (plus fréquents) entre les différents groupes d'âge dans la commune de Thônex

- ❖ **Objectif 1** : Favoriser le vivre ensemble entre les générations et personnes de différentes cultures
- ❖ **Objectif 2** : Développer le partage des savoirs, du dynamisme et des expériences des divers groupes d'âge

**Proposition 1** : Mise à disposition d'un ou plusieurs locaux multifonctionnels à usage quotidien géré par une faïtière d'associations. Dans ce but, la Ville devra soutenir activement la création de cette faïtière. En effet, par l'engagement des associations actives dans les différents quartiers, il sera possible d'organiser des activités favorisant les liens interculturels et intergénérationnels telles que :

- Brocante/Vide grenier
- Jeux de société, film/soirée
- Cours divers/conférences
- Rencontres intergénérationnelles sur le modèle "Speed-dating"
- Ateliers cuisine / Pâtisseries Coworking / espace d'études

### Réponse de l'administration

La vitalité de la vie associative est un pilier essentiel du lien social, particulièrement dans une ville caractérisée par sa diversité culturelle et générationnelle. La problématique des locaux est centrale. Aussi et depuis maintenant de nombreuses années, la mise à disposition de locaux s'inscrit dans une vision de mutualisation des espaces en regard des usages. En effet, il devient plus rare de bénéficier de mise à disposition de locaux de manière exclusive.

### L'existant sur la commune

Vu le développement urbain de la Ville Thônex, ce besoin identifié est pris en compte dans les projets futurs. Cette perspective s'inscrit donc dans une échéance à moyen terme. Ce besoin est pris en compte dans le cadre de la phase 2 de Belle-Terre par exemple.

Toutefois, consciente de ce besoin la Ville de Thônex a développé un espace comme le BAT 26.

### Développements proposés

A ce jour, certains espaces peuvent encore être mutualisés pour développer certains projets comme exprimé dans votre proposition.

La mise en œuvre de certaines idées sera dans le champ d'action du travail social communautaire. Ceci se fera bien entendu en concertation et idéalement en co-construction avec les habitants.

Pour ce qui est de la gestion du lieu par une faïtière, à ce jour les mises à disposition sont centralisées par le service des locations, ceci permet une efficience et une bonne gestion et suivi des mises à des dispositions. Par ailleurs, plusieurs associations actives sur notre territoire nous font part de difficultés à mobiliser de nouveaux membres ou pour les renouvellements de Comité. Aussi, il nous apparaît que le fait de recréer une instance associative supplémentaire risquerait d'affaiblir notre terreau associatif qui compte plus de 120 structures.

Toutefois, la gouvernance de l'espace collectif, communautaire et mutualisé pourrait tout à fait intégrer des représentants associatifs, comme différents modèles existants sur le Canton.

Cette recommandation rejoint aussi pleinement un des objectifs de la Politique de la jeunesse, qui souligne la nécessité de renforcer l'action communautaire à l'échelle locale. En facilitant la mise en réseau des acteurs associatifs et en leur offrant des moyens concrets d'agir, ce projet contribue directement à cet objectif, en particulier par l'implication des jeunes dans la vie de quartier et le développement d'initiatives intergénérationnelles et interculturelles  
L'horizon est 2029.

**Proposition 2 :** Création d'une journée parcours "découverte" auprès des artisans, entreprises, artistes, commerçants, type "caves ouvertes" et/ou organisation de visites guidées par les acteurs coordonnés, par exemple par la faïtière d'associations. Afin de :

- Connaître son quartier ;
- Favoriser la visibilité des commerces et savoir-faire locaux ;
- Favoriser l'orientation professionnelle pour les jeunes ;
- Vivre ensemble et partager un lien intergénérationnel.

## Réponse de l'administration

### L'existant sur la commune

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Thônex accueille les Recrutements en direct pour l'apprentissage, organisés par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Cet événement répond en partie aux objectifs de la proposition mentionnée, en offrant la possibilité aux personnes souhaitant débiter une formation professionnelle de rencontrer directement des employeurs. Les Recrutements en direct facilitent ainsi l'orientation professionnelle en rapprochant géographiquement les employeurs et les futurs employés, créant ainsi de réelles opportunités de candidature. En 2025, une quinzaine d'entreprises étaient présentes à la Salle des fêtes et 130 entretiens se sont déroulés en l'espace de 3 heures.

Le Forum des entreprises, organisé conjointement par Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, vise à favoriser la rencontre entre les entreprises locales à travers une soirée autour d'une thématique, incluant une conférence en présence d'experts. Cet événement se déroule chaque année dans l'une des trois communes des Trois-Chêne. Il mériterait cependant d'être repensé afin de mieux répondre aux objectifs de visibilité économique et de connaissance du tissu local.

Enfin, depuis maintenant 23 ans, la Ville de Thônex organise chaque année l'exposition des artistes et artisans chênôis. En 2025, près de 70 artisans ont pu présenter leur travail à la Salle des fêtes. Cet événement, ouvert à toutes et à tous, est l'occasion idéale de découvrir les talents locaux dans des domaines variés tels que la photographie ou la sculpture.

### Développement proposé

#### *Refonte du site internet*

La refonte du site internet de la Ville de Thônex constitue un enjeu transversal, qui permettra de répondre à de nombreux objectifs, y compris ceux qui nous concernent ici. En effet, la question d'un répertoire des entreprises locales s'est posée et est intégrée au processus en cours.

Toutefois, la question de la mise à jour de cette page reste un enjeu majeur. De plus, la valorisation des trois événements précédents sera accentuée.

Par ailleurs, la question de l'orientation professionnelle des jeunes est une préoccupation centrale de la Ville de Thônex, aussi et dans le cadre de sa politique de la jeunesse, la Ville de Thônex entend développer une structure d'insertion professionnelle, à destination de la jeunesse. L'horizon est en 2028.

### Enjeu 3 : Penser et créer des aménagements publics qui intègrent et développent un sentiment de bien-être, de sécurité et d'appartenance

❖ **Objectif 1** : Favoriser la rencontre et la communication

❖ **Objectif 2** : Accroissement du sentiment de bien-être

**Proposition 1** : Améliorer ou créer un mobilier urbain unifié et identifié (par le logo qui favorise une appartenance à la ville de Thônex), convivial, et inclusif (personnes âgées et/ou en situation de handicap, mal-voyants, etc.).

Pour ce faire, il est nécessaire de :

- Se doter de lieux d'aisances (WC, espaces bébés) ;
- Prévoir des points d'eau ;
- Compléter l'offre de bancs propices à l'échange où ils sont en manque ;
- Renforcer la politique d'aménagement d'espaces fleuris.

Le tout de qualité avec des matériaux respectueux de l'environnement.

**Proposition 2** : Améliorer l'aménagement des espaces publics (parcs, squares, rues), pour favoriser les échanges et encourager les interactions sociales, avec :

- Jeux collectifs (ex. échecs au sol ou sur table, terrains de pétanque, tables de ping-pong), avec idéalement plusieurs jeux disponibles
  - Ateliers thématique « bien-être » (exemples: nature, pilates, yoga, etc.)
- Ces activités pourraient être accompagnées de buvettes (voir enjeu 4 proposition 2)

### Réponse de l'administration

#### L'existant sur la commune

La Ville de Thônex connaît, depuis plusieurs années, une évolution sur le plan démographique, qui s'accompagne de transformations importantes de son territoire, notamment avec la construction ou le développement de nouveaux quartiers. Il est important d'accompagner au mieux ces changements, en adaptant et en améliorant les espaces publics, afin d'assurer notamment une offre suffisante en termes d'espaces verts et d'itinéraires de mobilité douce pour la population.

En termes de promenades, un itinéraire pédestre et végétalisé, traversant la commune du Nord au Sud a été mise en place afin de pouvoir découvrir Thônex. Thônex est traversée par deux rivières (le Foron et la Seymaz), dont les rives invitent à la promenade.

Le territoire communal abrite également de nombreux parcs (neuf au total), qui ont été en partie rénovés et qui constituent des lieux importants favorisant les échanges et les interactions. De plus, la Ville vient d'inaugurer, le 6 mai dernier, un nouveau parc au centre de la commune : le parc Marcelly. Afin de mettre en lumière la Ville de Thônex sous le prisme de ses espaces verts, le Service des espaces publics organise désormais annuellement l'évènement « Parcs en fête ». De nombreuses activités sont organisées pour réunir enfants et adultes dans ces parcs au mois de mai chaque année.

Il est également important de rappeler qu'en 2023, la Ville de Thônex a remporté le prix de la Commune la mieux fleurie du canton de Genève. Le prix Nature en ville également été gagné en 2021, 2022 et 2023. Ces prix récompensent le travail important effectué par l'entier du Service des espaces publics afin de rendre Thônex plus verte, belle et fleurie.

Finalement, la Ville de Thônex propose également des ateliers thématiques se rapprochant de ceux mentionnés dans la proposition. En effet, des ateliers de développement durable sont proposés à la population tout au long de l'année.

#### *Projets d'aménagement : parcs et places de jeux*

Le Service technique et le Service des espaces publics travaillent en ce moment sur des projets d'aménagement afin d'améliorer les différents parcs et espaces de rencontre de la Ville.

Des projets d'aménagement sont prévus concernant plusieurs places de jeux situées sur le territoire communal, qui ne répondent plus aux normes actuelles. Des mesures provisoires ont été prises en attendant ce réaménagement, afin que les places de jeux puissent être utilisées en toute sécurité. Cependant, ce réaménagement constitue une opportunité de réaliser des espaces de qualité. La Ville prévoit donc de réaménager une à deux places de jeux par année, entre 2026 et 2030.

Deux projets ont été lancés en 2025. Premièrement, le parc Motrice Picasso, se situant à proximité de la voie verte, est en cours de réaménagement. Un processus participatif a notamment été mis en place avec un groupe de jeunes concernant la réalisation d'un espace de *Street workout*. Deuxièmement, la place de jeux de Pont-Bochet fait également l'objet d'un projet d'aménagement. L'école de Pont-Bochet participe notamment aux réflexions concernant cet espace.

Un nouveau parc sera également créé au chemin Louis-Valencien. A ce stade, il est encore trop tôt pour communiquer les contours exacts du projet, mais ce dernier constituera un véritable espace de détente à destination de la population.

Les abords de la Salle des fêtes sont également en cours de transformation. Les espaces extérieurs de cet équipement n'ont jamais été renouvelés depuis son inauguration en 1970 et ne répondent plus aux exigences actuelles en termes de fonctionnement, confort et sécurité. Il est notamment prévu de réaménager le parvis,

afin de relier l'équipement et son parvis à leur environnement, ainsi que réaménager l'arrière du bâtiment et le parking. L'objectif est également d'améliorer la mobilité douce dans ce périmètre. Un concours (mandat d'études parallèles) a permis d'obtenir une vision d'ensemble consolidant cette polarité ponctuant l'avenue Tronchet, ainsi qu'un concept paysager et des propositions d'aménagement pour la requalification de l'espace public. Quatre bureaux d'architectes-paysagistes et urbanistes ont été sélectionnés pour participer au MEP et cette procédure a permis de désigner le bureau lauréat, « Pleine terre » qui réalisera le projet de réaménagement des abords de la salle des fêtes. Les résultats du MEP ont été présentés lors d'une exposition publique, qui s'est tenue à la salle des fêtes en décembre 2024.

Pour conclure, il est important de souligner que la Ville de Thônex connaît de nombreux changements profonds, qui impliquent une modification de son territoire et de ses espaces publics, dont les parcs et les places de jeux. La dimension participative, qu'elle soit informationnelle ou consultative, accompagne la grande majorité des projets afin d'inclure l'avis et l'expertise des habitantes et habitants, ainsi que des usagers.

#### **Enjeu 4 : Développement d'une économie locale accessible à tous qui réponde aux besoins/envies des habitants.**

- ❖ **Objectif 1** : Sensibiliser la population à l'économie alternative ou solidaire et la soutenir à l'économie alternative ou solidaire
- ❖ **Objectif 2** : Encourager la participation active des habitants de la commune

**Proposition 1** : Soutien à l'économie locale, accessible aux habitant.e.s et commerçants/producteurs locaux :

- Nous proposons que la Ville de Thônex soutienne la participation des commerçants de Thônex au marché de Chêne-Bourg.
- Nous proposons la création d'un stand "Thônex" sur le marché et qui pourrait remplir deux fonctions : informations et échanges sur les activités de la commune de Thônex ; et soutien des ventes de produits de particuliers à particuliers pour les habitants de la commune.
- Pour le soutien de la journée parcours "découverte", nous proposons la création d'un chèque-rabais de 10% (par exemple, comme lors de la pandémie de Covid). Ce rabais serait financé par 50% à la charge de la commune et 50% par les commerçants intéressés. Le chèque est valable uniquement lors de la journée parcours "découverte" (voir enjeu 2 proposition 2).

#### **Réponse de l'administration**

La Ville de Thônex informe que la mise en place d'un nouveau dicastère dédié à la promotion économique est en cours d'élaboration. Ce dicastère aura pour mission de structurer et coordonner les actions communales en matière de développement économique, en lien avec les réalités du territoire.

Dans ce cadre, les éléments jugés pertinents figurant dans les recommandations transmises seront analysés et intégrés dans les réflexions stratégiques en cours. L'objectif est de bâtir une politique publique cohérente, durable et favorable au renforcement du tissu économique local, en accord avec les compétences de la Ville et en complémentarité avec les initiatives existantes au niveau régional.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté affirmée de soutenir l'économie de proximité, de favoriser les synergies entre les différents acteurs et de renforcer l'ancrage territorial des projets porteurs de valeur ajoutée pour la collectivité.

Thônex poursuivra cette dynamique de structuration avec l'objectif d'assurer un développement économique adapté aux spécificités locales.

**Proposition 2 :** Proposer des buvettes dans les espaces verts qui permettent de consommer des produits locaux et de se rencontrer dans le but de faire vivre le quartier. Ces buvettes pourraient générer des emplois solidaires et être des points relais pour les paniers des agriculteurs locaux.

*Besoins et enjeux similaires à l'enjeu 3 - proposition 2.*

## Réponse de l'administration

### L'existant sur la commune

Dans le cadre des animations estivales Mon Été à Thônex prévues du 2 juin au 6 septembre, une programmation riche et diversifiée a été imaginée avec pas moins de 34 événements répartis sur 10 lieux différents, mobilisant cinq services municipaux.

L'objectif est d'animer la ville pendant quatre mois autour de propositions culturelles et festives destinées à toute la famille. Afin de renforcer l'attractivité et la convivialité des soirées, des buvettes ponctuelles sont prévues sur 25 dates, réparties dans au moins 7 lieux de la ville.

Une attention particulière est portée à l'aménagement des espaces : transats, éclairages d'ambiance, brumisateurs, petit mobilier, ainsi qu'un espace dédié aux enfants permettront de créer une ambiance conviviale. La présence de foodtrucks lors des concerts et spectacles viendra compléter l'offre de restauration.

### Développement proposé

Comme énoncé plus haut, la Ville de Thônex entend développer une structure d'insertion socio-professionnelle, celle-ci permettra de créer des places de stages. Les premières réflexions s'orientent vers un projet de restauration et qui pourrait tout-à-fait tenir le rôle de buvettes.

Une évaluation sera faite de l'expérience de cet été pour voir la faisabilité des d'étendre cette proposition.

## Synthèse des réponses de l'administration – Conseil des Habitants de Thônex

| Enjeu / Thème                                                | Recommandation citoyenne                                                                                     | Réponse de l'administration                                                                                            | Suites prévues / Actions proposées                          | Echéance    |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>PROPOSITIONS SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>                        |                                                                                                              |                                                                                                                        |                                                             |             |
| Enjeu 1.1 et 1.2 :<br>Violence entre jeunes /<br>Harcèlement | Former les adultes référents et organiser des campagnes de sensibilisation (pièces de théâtre, VR, ateliers) | Mesures existantes dans les écoles, interventions de partenaires (TSHM, ACT), projets de formation pour professionnels | Formation élargie, soirée publique, coordination accrue     | 2026 - 2027 |
| Enjeu 2.1 :<br>Image de la ville /<br>Sentiment d'insécurité | Valoriser la jeunesse via médias et réseaux sociaux, créer un groupe de « reporters »                        | Articles avec Le Chênois,<br><br>Association Grave'side et son engagement local                                        | Création de contenu jeune, Lancement Conseil de la jeunesse | 2026        |

|                                                   |                                                                             |                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                    |          |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Enjeu 2.2 :<br>Rencontres intergénérationnelles   | Activités publiques régulières sur les places (concerts, jeux, repas, etc.) | Accord de principe, existant partiel, coordination nécessaire<br>Développement de l'action sociale communautaire                                                   | Programmation à renforcer dans les quartiers                                                                                                                                                                                       | 2025     |
| Enjeu 3.1 :<br>Participation citoyenne / Dialogue | Conseil thônésien annuel participatif                                       | Nombreuses démarches participatives lancées (Café croissant, Alors on s'lance, accompagnement des associations)                                                    | Création d'un nouvel espace de participation (tous les 2 ans, sur une priorité identifiée par l'administration)                                                                                                                    | 2027     |
| Enjeu 3.2 :<br>Halloween / Fêtes à risque         | Fête sécurisée encadrée pour limiter les débordements                       | Refus d'organiser une fête supplémentaire.<br><br>Coordination entre les différents acteurs de la sécurité et du social pour encadrer au mieux les fêtes à risque. | Continuer de proposer des activités lors de la soirée d'Halloween (FASe) ainsi qu'une présence sur le territoire afin de limiter les risques de débordement et assurer de la prévention.<br><br>Etat des lieux autour des horaires | 2025     |
| Enjeu 4.1 :<br>Mobilité / Infrastructures         | Analyse des flux, signalisation, vidéosurveillance, éclairage intelligent   | Compétences cantonales, soutien aux projets en cours (mobilité douce, éclairage public)                                                                            | Relais vers le canton, projets communaux poursuivis (Route de Jussy)                                                                                                                                                               | En cours |
| Enjeu 4.2 :<br>Voisins vigilants et solidaires    | Extension à toute la ville                                                  | Refus pour zones denses, maintien en zones villas, programme Allées sécurisées en développement                                                                    | Approche différenciée selon le contexte local, optimiser le programme « Allées sécurisées »                                                                                                                                        | En cours |

## PROPOSITIONS VIE DE QUARTIER

|                                                      |                                                    |                                                                                                                                                                        |                                                                                                    |                    |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Enjeu 1.1 :<br>Communication numérique               | Créer application interactive « Chêne-Thônex »     | Inscription à la Newsletter, Refonte site web en cours                                                                                                                 | Réflexion sur une éventuelle complémentarité entre une application mobile et le nouveau site       | En cours           |
| Enjeu 1.2 :<br>Affichage physique                    | Panneaux thématiques dans les lieux fréquentés     | 3 panneaux existants, campagne de visibilité prévue                                                                                                                    | Création de nouveaux supports étudiée                                                              | En cours           |
| Enjeu 2.1 :<br>Locaux pour associations              | Locaux multifonctionnels gérés par une faïtière    | Recherche de solutions pour les locaux, toutefois avec un pilotage municipal et une gouvernance à imaginer. Transformations en cours, solutions transitoires à l'étude | Développement de l'action sociale communautaire<br><br>Identification des pistes pour les locaux   | 2029               |
| Enjeu 2.2 :<br>Parcours découverte / Artisanat local | Journée découverte, stand Thônex, chèque-rabais    | Évènements partiels existants, question intégrée dans le cadre de la refonte du site                                                                                   | Élargissement des actions prévues via la refonte du site                                           | Sur la législature |
| Enjeu 3.1 et 3.2 :<br>Mobilier urbain / Aménagements | Mobilier inclusif, bancs, jeux, ateliers bien-être | Projets de rénovation et de création en cours (Picasso, Valencien, Pont-Bochet), prix de la commune la plus fleurie, ateliers développement durable                    | Aménagement et rénovation de places de jeu, créations de parc, transformation des abords de la SdF | 2026 - 2029        |

|                                                |                                                         |                                                                            |                                                                                                                            |                    |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Enjeu 4.1 :<br>Économie locale /<br>Solidarité | Stand au marché,<br>buvettes locales,<br>chèques-rabais | Les propositions sont relayées<br>à la Magistrate en charge                | Création du dicastère<br>développement économique                                                                          | Sur la législature |
| Enjeu 4.2 :<br>Economie locale                 | Buvette                                                 | Existant de nombreuses<br>activités l'été à Thônex. (Mon<br>été à Thônex). | Nouveau concept de Mon été à<br>Thônex incluant des buvettes<br><br>Développement structure<br>d'insertion professionnelle | 2025<br><br>2028   |